

Les jardins de la paix

Autor(en): **M.W-J.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **69 (1997)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES JARDINS DE LA PAIX

Sur le terrain autrefois utilisé par les jardiniers de la ville, la société coopérative «Les Jardins de la paix» avait, pour sa première réalisation, comme priorité d'offrir des logements subventionnés, destinés principalement à de jeunes ménages avec enfants.

Située dans un quartier d'habitation en ordre non contigu, la parcelle, de forme allongée et orientée est-ouest, s'ouvre sur un parc arborisé bordant l'avenue de la Paix.

La morphologie du terrain et le programme ont été les vecteurs du projet. Un accès longeant la limite nord de la parcelle, rythmé par les escaliers extérieurs, permet de desservir les quatre volumes identiques ainsi que les services aux sous-sol. Les espaces communs, dégagés entre les constructions et se prolongeant au sud, structurent la parcelle. Ils favorisent les échanges et rencontres ainsi que la qualité de vie de l'ensemble.

Les appartements en duplex de trois pièces et demie et quatre pièces et demie se superposent sur les trois trames traversantes. En disposant les espaces de jour au rez et au dernier niveau, il en résulte une zone de nuit intermédiaire. Tous les logements possèdent un espace extérieur, en jardin ou en balcon. La coursive en façade est dessert les appartements supérieurs et révèle la typologie ainsi que l'échelles des habitations. Le traitement de la façade ouest reflète l'organisation intérieure des volumes. La forme arrondie du toit accentue l'orientation et donne un espace plus généreux à la partie haute des zones de jour.

La structure en lames de briques silico-calcaires définit la trame des appartements et leur orientation est-ouest. Ce matériau se retournant sur la façade arrière est laissé brut. L'enveloppe extérieure est ainsi identique sur trois faces. Cette conception accentue l'ouverture de la façade ouest, constituée par des éléments préfabriqués en bois, lui donnant un aspect de légèreté.

M. W-J. P.



jet. En novembre 1990, le conseil communal vote un droit de superficie accordé à la société coopérative d'habitation des «Jardins de la paix». Six mois plus tard le projet de construction est soumis à la commission consultative d'urbanisme qui lui donne un préavis favorable. Cette fois l'idée prend corps. Elle s'enracine dans le terrain des Jardins de la paix en juillet 1993. Et elle éclot sous forme d'appartements où les premiers locataires entrent à la fin juillet 1994 et les derniers en janvier 1995. En appui de ce projet, la coopérative qui porte son nom aura regroupé 210 sociétaires – locataires, entreprises, sociétés ou personnes privées – qui ont souscrit 1470 parts sociales de 500 francs l'unité. Par ce chenal, 735 000 francs de fonds propres auront été mis en œuvre. Le coût de la construction budgeté à près de six millions a été bouclé, en dessous de ce

montant, d'un quart de million. Autre objectif atteint: les appartements ont été pensés pour des couples jeunes avec enfants. Avec 36 enfants pour 24 locataires la proportion est bien respectée. Construction équilibrée «les Jardins de la paix» répondent à une série de questions que se pose notre société:

Comment? les architectes le disent (voir encadré).

Pourquoi? on vient de le voir. Combien? le tableau des chiffres nous l'indique.

Rien que de très normal en fait. Sinon que l'ensemble de ce projet est réussi sur le plan de la forme et du fond. C'est-à-dire qu'il est agréable à l'œil et aimable à habiter, comme nous l'ont confirmé plusieurs locataires.

Ce qui valait bien le détour par les «Jardins de la paix», beau titre pour un bon projet.

Robert Curtat



Ces locataires nous disent leur plaisir d'habiter en ces «Jardins de la paix». Décidément mieux qu'un titre, une ambition.